

PETIT DICTIONNAIRE LOGIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1. TOUS LES MOTS DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE, DERNIÈRE ÉDITION, AVEC LEURS ÉTYMOLOGIES ET LEURS DÉFINITIONS, PLUS UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE MOTS NOUVEAUX. GROUPÉS D'APRÈS LE SENS ET L'ÉTYMOLOGIE DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DANS UN RÉPERTOIRE UNIVERSEL
2. UN DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET UN DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, DISPOSÉS D'UNE MANIÈRE MÉTHODIQUE

Ouvrage destiné principalement à la jeunesse des Ecoles

ET EQUIVALANT :

1. AUX PETITS DICTIONNAIRES CLASSIQUES EN USAGE DANS L'ENSEIGNEMENT;
2. A UN DICTIONNAIRE DES SYNONYMES;
3. A UN RÉPERTOIRE DES IDÉES PAR LES MOTS ET LES MOTS PAR LES IDÉES;
4. A UN PRÉCIS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE;
5. A UNE ENCYCLOPÉDIE ÉLÉMENTAIRE, OU SONT MIS EN ÉVIDENCE LES RAPPORTS, L'ORDRE ET L'ENCHAINEMENT DES CONNAISSANCES SI DIVERSES QUI ENTRENT AUJOURD'HUI DANS L'ENSEIGNEMENT A TOUS SES DEGRÉS.

Par M. Elie BLANC

Chanoine honoraire de Valence

Professeur de Philosophie aux Facultés Catholiques de Lyon

Un volume in-12 de CCXVIII-1718 pages.

Prix franco : cartonné, la douzaine \$10.00, l'unité \$1.00

Au sommet des idées et des choses, à la première page, à la première ligne du *Dictionnaire logique*, on ne peut mettre la substance, comme le voudrait Spinoza, ni le moi de Fichte, ni l'absolu de Schelling, ni l'idée d'Hegel. Ces principes secondaires, devant lesquels se sont arrêtés tant de philosophes, relèvent d'un autre principe plus haut et plus reculé : c'est l'être. L'idée de l'être domine tous les autres idées ; l'être domine l'idée elle-même, car la réalité est au-dessus de l'image. Cette primauté absolue de l'être est attestée par le langage de concert avec la pensée. L'être, en effet, soutient les deux termes et forme le nœud de toute proposition, de même qu'il est l'objet nécessaire de toutes les conceptions de l'esprit et le lien invariable de tous les jugements.

Or, l'être est fini ou infini. Ce n'est pas le lieu de discuter subtilement, pour savoir si l'idée de l'infini prime toutes les autres dans la génération de nos connaissances, ou si elle-même nous est suggérée par la vue du fini. Quelle que soit l'issue de cette controverse, l'être infini est le premier absolument : le fini n'est que son image, sa ressemblance et son effet ; l'analogie les rapproche sans que l'identité les confonde. Dès ce premier pas, il faut rompre avec les panthéistes. Ils n'ont su voir dans les êtres finis que des espèces ou des modifications de l'infini. Mais quelle proportion établir entre ces deux extrêmes ! Le nom d'être s'applique, il est vrai à l'infini et au fini, à Dieu et aux créatures ; mais, suivant la remarque de saint Thomas, cette application d'un même nom à deux sujets semblables de quelque manière et pourtant si distants, ne peut être univoque, ni équivoque ; elle est donc analogue.

L'être fini se fait remarquer à son tour sous deux formes principales : il est abstrait ou concret, universel ou particulier. Ici se présente la fameuse querelle sur la réalité des universaux. Entre le réalisme d'une part et le nominalisme de l'autre, il faut se frayer une voie moyenne et sûre. L'être universel n'existe pas tel quel hors de nous : ainsi l'unité, la vérité, la bonté, l'humanité ne subsistent pas en elles-mêmes, dégagées de tout accident et dépouillées de toute particularité. L'être universel a cependant sa réalité hors de nous, réalité inséparable des individualités dans lesquelles nous la considérons et d'où notre intelligence l'abstrait, en quelque sorte, pour lui donner toute l'extension qu'elle comporte. L'être universel est donc idéal dans sa forme intellectuelle, mais il est réel dans son fondement, c'est-à-dire dans la réalité qu'il exprime.

Après avoir ainsi reconnu l'être en gé-

néral, qui est l'objet propre de la métaphysique, et que l'on ne saurait oublier dans la suite, puisqu'il est l'objet constant de toutes les opérations de l'esprit et qu'il est réalisé autant de fois qu'il y a d'êtres particuliers, il faut se tourner vers ceux-ci.

Ils sont distribués en 4 ordres : les hommes, les choses proprement dites, les êtres vivants, mais dépourvus de raison, et la matière inorganique. Au-dessus des êtres organisés et immédiatement après l'homme, il sera permis de placer les choses, car étant son œuvre, ou du moins sa possession, elles tombent sous sa dépendance et obtiennent par là même un rang auquel la matière brute et les êtres organisés ne s'élèvent pas toujours. En jurisprudence, on a toujours maintenu cette distinction si juste, ce rapprochement si naturel des personnes et des choses.

Mais chacun de ces 4 ordres doit être subdivisé. En effet, l'homme peut être considéré individuellement ou en société. L'individu est composé d'une âme et d'un corps. Cette âme peut être étudiée en elle-même, dans ses facultés, dans ses actes, puis dans ses habitudes morales et intellectuelles (vertus et sciences). D'autre part la société peut être considérée en elle-même ou bien dans les liens qui la forment et la conservent. Ces liens sociaux sont au nombre de trois : les signes, par lesquels s'établissent toutes les relations humaines ; la hiérarchie, d'où résultent les rapports de subordination ; la loi, qui fait naître ou détermine les droits et les devoirs. Telles sont les subdivisions du 1er ordre.

Passons au 2e ordre, aux choses. Elles forment deux classes naturelles ; premièrement, celle des valeurs, qui comprend généralement tout ce qui de sa nature est produit et possédé par l'homme (édifices, étoffes, aliments, etc.) ; secondement, celle des instruments, sortes de valeurs plus déterminées, qui trouvent leur application et leur emploi immédiats dans les sciences, les arts, les industries.

Quant aux êtres organisés mais dépourvus de raison, qui forment le 3e ordre, ils sont distribués nécessairement en deux classes : les animaux et les végétaux.

Reste le 4e ordre, la matière avec tout le monde inorganique : la terre et les minéraux, le ciel visible et son immensité. Or, la matière doit être considérée d'abord en elle-même, puis dans ses différents états dans ses éléments chimiques et dans ses espèces, enfin dans ses accidents, aussi merveilleux que variés : la quantité et les grandeurs, la lumière, le son, la chaleur, l'électricité, le mouvement et le temps, celui du moins que mesurent les astres et nos instruments, et qui est l'image lointaine de l'éternité.

Voici donc, distribuée en 16 catégories ou classes, l'universalité des mots, des idées et des choses : 1o Dieu ou l'Être suprême ; 2o l'être en général ; 3o l'âme ; 4o la vertu ; 5o la science (et l'art) ; 6o le corps ; 7o la société ; 8o le signe ; 9o la hiérarchie ; 10o la loi ; 11o la valeur ; 12o l'instrument ; 13o l'animal ; 14o le végétal ; 15o la matière ; 16o l'accident (de la matière).

L'ouvrage est divisé en 16 livres.

Le 1er, qui traite de Dieu et de ce qui se rapporte particulièrement à lui, par voie de ressemblance ou par voie d'opposition, est l'objet de la théologie. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite de Dieu, de sa nature, de ses attributs, de ses personnes ; le deuxième, de Jésus et de Marie, c'est-à-dire du Verbe incarné et de sa Mère ; le troisième, des anges et des démons ; le quatrième des dieux ou des êtres supérieurs, tels qu'ils ont été définis par la superstition et des religions plus ou moins altérées.

Le 2e livre, qui traite de l'être en général, est l'objet de la métaphysique générale et d'une partie de la logique. Il est divisé en trois chapitres. Le premier traite des transcendants, qui surpassent et renferment tous les genres, ce sont : l'être d'abord, puis l'unité, la vérité, la bonté ; le deuxième traite des universaux proprement dits, puis des catégories ou genres suprêmes : substance, accident, relation, etc. ; le troisième, des principes et des causes, principaux termes des relations.

Le 3e livre, qui traite de l'âme, est l'objet de la psychologie et d'une partie de la logique. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier traite de la nature de l'âme, de l'intelligence, qui est la plus noble des facultés, et de ses actes ; le deuxième, de certaines qualités, imparfaitement signalées dans le chapitre précédent ; le troisième, de la volonté et des passions, facultés appetitives de l'âme ; le quatrième, des sens ou facultés inférieures, les passions proprement dites exceptées ; le cinquième, de l'humeur et de l'habitude, fruit commun de divers facultés.

Le 4e livre, qui traite de la vertu, est l'objet de la morale. Il est divisé en sept chapitres. Le premier traite de la vertu en général ; le deuxième, des vertus théologiques (foi, espérance, charité) et de quelques autres perfections morales, qui sont la suite ou la préparation de la charité (amitié, paix, bienveillance, etc.) ; le troisième, des grâces spéciales de l'Esprit-Saint ; les quatre chapitres suivants traitent des quatre vertus morales : prudence, justice, force, tempérance.

Le 5e livre, qui traite de la science et de l'art, est l'objet d'une partie importante de la logique, celle qu'on peut appeler la philosophie des sciences. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite de la science en général, puis en particulier des sciences religieuses, philosophiques, sociales, historiques et littéraires ; le deuxième, des sciences mathématiques et physiques ; le troisième, des beaux-arts et du théâtre ; le quatrième, de la lutte et des autres exercices analogues. Pour réunir toutes les connaissances humaines il faudrait compléter ce livre par le 9e, celui de la hiérarchie et des professions.

Le 6e livre, qui traite du corps humain est l'objet de la médecine. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier traite du corps de ses parties (membres et organes) et de ses éléments (os, chair, sang, tissus) ; le deuxième, des qualités générales du corps : vie, âge, santé, infirmité, etc. ; le troisième des actions du corps : respiration, marche, etc. ; le quatrième, de la maladie ; le cinquième, du remède.

Le 7e livre, qui traite de la société, est l'objet des sciences sociales. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite de la famille et de la nation ; le deuxième, de l'Eglise et de l'Etat ; le troisième, des autres sociétés et de la société en général ; le quatrième, des doctrines et des opinions (religieuses, philosophiques, politiques), qui sont l'âme de toute société.

Le 8e livre, qui traite des signes, est l'objet des belles-lettres et des beaux-arts. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier traite de la parole, qui, selon la remarque de S. Augustin, est le premier des signes ; le deuxième, des mots, qui constituent la parole ; le troisième, de l'écriture, qui n'est que l'expression morte de la parole ; le quatrième, de la langue et du style, c'est-à-dire des formes que revêt la parole selon les peuples et les individus ; le cinquième enfin, des autres signes, qui ne sont ni parlés ni écrits.

Le 9e livre, qui traite de la hiérarchie ou ordre social, est l'objet de plusieurs des sciences sociales (droit canon et droit civil, administrations, etc.). Il est divisé en cinq chapitres. Le premier traite du bonheur, qui est la fin de l'ordre et de toute condition sociale ; le deuxième, de la hiérarchie ecclésiastique et de la hiérarchie civile ; le troisième, le quatrième et le cinquième traitent successivement de l'éducation et de la culture, de l'industrie, du commerce et autres professions. Ce livre, ainsi que nous l'avons dit, a des rapports spéciaux avec le 5e.

Le 10e livre, qui traite de la loi, est l'objet de la jurisprudence. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite de la loi elle-même ; le deuxième, des contrats, que l'on peut regarder comme des lois particulières que les contractants s'imposent ; le troisième, des droits et des devoirs, qui sont les effets des lois et des contrats ; le quatrième, de la procédure et des jugements, par lesquels les lois et les contrats sont appliqués, les droits et les devoirs définis et imposés.

Le 11e livre, qui traite de la valeur, est l'objet de l'économie politique et d'un grand nombre d'arts et d'industries. Il est divisé en sept chapitres. Le premier traite des valeurs en général ; le deuxième, de la ville, puis successivement des fortifications qui la défendent, des monuments, des établissements et des habitations qu'elle renferme ; le troisième traite des constructions et des travaux qui s'y rapportent ; le quatrième, des moyens de transport par eau (char, navire) ; le cinquième, des meubles ; le sixième, des vêtements et des étoffes ; le septième, des aliments et des boissons.

Le 12e livre qui traite des instruments intéresse la plupart des sciences, les beaux-arts et les arts mécaniques. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier traite des instruments de la science et de l'art ; le deuxième traite spécialement des instruments des arts et métiers ; le quatrième, de tous les objets qui servent à contenir (vases, corbeilles) ; le cinquième, des armes et des instruments de supplice.

Le 13e livre, qui traite des animaux, est l'objet de la zoologie. Il est divisé en trois chapitres. Le premier traite des animaux en général ; le deuxième, des vertébrés ; le troisième, des invertébrés, annelés, mollusques, zoophytes.

Le 14e livre, qui traite des végétaux, est l'objet de la botanique. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite des végétaux en général ; le deuxième de la fleur et du fruit ; le troisième, des acotylédones et des monocotylédones ; le quatrième, des dicotylédones.

Le 15e livre, qui traite de la matière, est l'objet de l'astronomie, de la géologie, de la chimie, etc. Il est divisé en trois chapitres. Le premier traite du ciel et de la terre, c'est-à-dire de la matière en général ; le deuxième, des solides, des liquides et des gaz, c'est-à-dire de la matière dans ses trois états ; le troisième, des éléments chimiques et de leurs composés divers.

Le 16e et dernier livre qui traitent sur les accidents de la matière, est l'objet des mathématiques, de la physique, de la mécanique, etc. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier traite de la quantité et du nombre ; le deuxième, de l'espace et du lieu ; le troisième, des qualités sensibles des corps ; le quatrième du mouvement et du temps.

SENTIMENT DE NAPOLEON 1^{ER}

SUR LE

CHRISTIANISME

D'après les témoignages recueillis par le chevalier de Beauterne

NOUVELLE ÉDITION

Entièrement refondue, corrigée et complétée

PAR

M. BATHILD BOUNIOL

1 vol. in-12 de 216 pages. Prix franco : 38c.